



Vient de paraître

GUIDE DE BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE EN ÉLEVAGE DE PORCS 2023 (VERSION 3)

Pourquoi un GBPH élevage ?

La réglementation relative aux règles d'hygiène applicables aux denrées alimentaires dans l'Union Européenne (« Paquet Hygiène ») implique la responsabilité des opérateurs à tous les maillons de la filière porcine, dont l'élevage, afin de garantir la sécurité des aliments. Ces textes encouragent chaque secteur à élaborer et appliquer un Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) basé sur les principes de la méthode HACCP.

Quel intérêt pour l'éleveur ?

- Un guide **destiné aux éleveurs de porcs** actualisé **collectivement** sous l'impulsion de l'Association Nationale Sanitaire Porcine (ANSP) qui regroupe les fédérations de producteurs (la Coopération Agricole - filière porcine, la FNP - Fédération Nationale Porcine), l'interprofession porcine INAPORC, des associations régionales sanitaires porcines et des organisations professionnelles régionales, des associations vétérinaires (SNGTV porc et AVPO), l'Agence de Sélection Porcine, BDPorc et l'IFIP au sein de groupes de travail.
- Un document d'**application volontaire**. Car il revient à chaque éleveur de décider de s'en servir ou non, et de s'approprier les Bonnes Pratiques d'Hygiène dans ses conditions d'élevage en s'appuyant sur ses prescripteurs techniques. L'éleveur peut décider d'assumer seul, sans l'aide du guide, la justification du respect de la réglementation vis à vis des services de l'Administration.

Ce GBPH est donc le document de référence des recommandations spécifiques à l'élevage porcin.

Un document officiel soumis à une procédure d'évaluation et de validation par les Pouvoirs Publics (DGAI, DGCCRF, DGS et Anses) afin de lui conférer une reconnaissance officielle lors de contrôles. Ce « Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs » officiel rassemble exclusivement les bonnes pratiques d'hygiène c'est-à-dire les mesures de maîtrise constituant un socle minimum à caractère réglementaire. Cette version constitue le document soumis à l'aval des Pouvoirs Publics. Une fois validé par l'Administration, il constituera pour l'éleveur un moyen de montrer qu'il répond aux exigences du « Paquet Hygiène ». Il pourra se prévaloir du respect des mesures décrites dans le guide en lieu et place d'une justification individuelle de ses choix techniques et de gestion. Ces mesures seront considérées comme des règles communes pertinentes, concrètes et adaptées à l'élevage de porcs en réponse aux obligations réglementaires.

Quelles pratiques et quels dangers ?

Ce GBPH s'intéresse à **toutes les activités dont est responsable l'éleveur**, liées à l'élevage de porcs pour la consommation humaine, **depuis la réception des intrants (animaux, matières premières...) jusqu'au départ des animaux d'élevage ou de boucherie, et des effluents.**

- Les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) proposées sont des mesures destinées à maîtriser les **dangers potentiellement présents dans la viande de porc : agents biologiques** (bactéries telles que les salmonelles ou parasites tels que la trichine), **physiques** (comme une aiguille de traitement vétérinaire cassée dans le muscle) **ou chimiques** (résidus de médicaments vétérinaires), dont l'introduction, la multiplication ou la persistance sont liées aux activités courantes dans un élevage de porcs.
- Les dangers retenus se réfèrent à une problématique de **santé humaine** et peuvent être sans incidence visible sur la bonne marche de l'élevage, et c'est pourquoi ils peuvent sembler éloignés des préoccupations des éleveurs au quotidien.



Récapitulatif des dangers

Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs - Version 3

Dangers concernés	Cronologie d'élevage									
	Reception	Installation	Confinement	Alimentation	Soins vétérinaires	Transport	Abattage	Transport	Conditionnement	Consommation
Dangers Biologiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dangers Physiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dangers Chimiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Les BPH retenues, surtout de **prévention sanitaire**, contribuent à maîtriser l'hygiène par convergence entre problématiques de santé animale et humaine. **Ce document n'a pas pour vocation de répondre aux autres réglementations** qui s'appliquent à l'élevage de porc (bien-être, santé animale, environnement, biosécurité) sauf lorsque celles-ci peuvent avoir un impact sur la sécurité des aliments.



2 documents à télécharger librement sur le site [«biosécurité.ifip.asso.fr»](http://biosécurité.ifip.asso.fr)

1 Le GBPH « éleveur » : lien de téléchargement

Le « Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs » et ses recommandations optionnelles, sources de progrès potentiels composé du même guide enrichi de liens interactifs vers des fiches techniques, modes opératoires, protocoles-types ou configurations possibles d'équipements ...

Clés de lecture

Des chapitres thématiques : **Biosécurité / Conduite d'élevage / Abreuvement / Alimentation / Hygiène / Gestion des effluents / Traçabilité.**

- **Bonnes Pratiques d'Hygiène** : mesures de maîtrise définies collectivement comme indispensables au respect de la réglementation sur la sécurité des aliments.
- **Justificatifs** : preuves à apporter attestant de l'application des BPH.
- **Références réglementaires.**
- **Recommandations ...** pour aller plus loin ! (sous forme de liens à cliquer)
- **Tableaux synthétiques** en annexes : justificatifs à présenter pour justifier des BPH, références réglementaires, liste des dangers potentiellement présents dans la viande de porc...

Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs - Version 3

I. Récapitulatif des justificatifs à présenter

Documents et informations à constituer	Enregistrements				Points de vérification
	Quand ?	Quelle ?	Lieu ?	Support ?	
Le plan Biosécurité complet : - Le plan de circulation incluant la délimitation des 3 zones. - La liste tenue à jour des fournisseurs réguliers de l'élevage. - La liste tenue à jour des personnes travaillant dans l'élevage (BPH et des intervenants réguliers). - Le nom des vétérinaires traitants et sanitaire. Le plan de gestion des flux : - Le plan de nettoyage-désinfection pour les différents secteurs de la zone d'élevage. - Le plan de gestion des sous-produits animaux. Le plan de lutte contre les can-	Mise en place, à chaque travaux ou changement d'équipement		5 ans	Support papier / livre ou outil informatique	- Présence du plan de Biosécurité complet et à jour - Organisation des bâtiments dans lesquels sont élevés et où circulent les porcs - Plan de circulation avec les 3 zones délimitées - Plan de gestion des flux - Signalétique présente et visible - Pour les élevages avec un passage extérieur : présence d'une clôture répondant aux configurations techniques minimales réglementaires et

Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs - Version 3

III. Références réglementaires utilisées

	Objectifs généraux d'élevage	Six semaines de pré-traitement	Chambre de traite	Pré-traitement des porcs	Autres espèces	Médecine vétérinaire	Logement, gestion des effluents	Hygiène	Alimentation	Abreuvement	Aliment	Hygiène des matériels	Hygiène des personnes	Hygiène des bâtiments	Hygiène des effluents	Hygiène des produits	Hygiène des personnes	Hygiène des bâtiments	Hygiène des effluents	Hygiène des produits
Biosécurité : Arrêté vétérinaire du 14/07/2018, DGAL/SDSPA/2018-47	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Paquet Hygiène : Règlement (UE) 2017/609, 653/2004, 1831/2003, 1831/2003	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Registre d'élevage : Règlement (UE) 2017/1001	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Bien-être : Directive 609/1986 CE du 20/10/1986, Directive 2003/60/CE du 09/11/2003, Directive 2007/120/CE du 18/02/2008, Arrêté vétérinaire du 14/07/08, Arrêté vétérinaire du 24/02/2020																				



2 Son recueil de recommandations sous la forme de 29 fiches techniques en format PDF : lien de téléchargement

correspondant à celles proposées en lien dans le GBPH afin de faciliter leur appropriation par les éleveurs et leurs prescripteurs.

Ce GBPH est un document de référence pragmatique et pédagogique qui propose des références réglementaires, fiches techniques, modes opératoires, protocoles-types validés pour leur efficacité, configurations d'équipements possibles...

Contacts :
ANSP : Mylène Petit, ansp@ansporc.fr
IFIP : Gwendoline Hervé, gwendoline.herve@ifip.asso.fr